

QNB acquiert un intérêt dans des actifs d'Hydrogène blanc, incluant des technologies en instance de brevets

Montréal, Québec, le 16 janvier 2025 – QNB Metals Inc. (CSE : TIM.X) (USOTC : QNBMF) annonce avoir acquis un intérêt dans des claims d'exploration d'hydrogène blanc ainsi que dans une technologie de détection et de production d'hydrogène en instance de brevet, le tout en collaboration avec RéSolve Énergie Inc., tel que précédemment annoncé le 19 septembre 2024.

Conformément aux termes de l'accord de coentreprise (« l'accord »), une nouvelle société appelée **RéSolve Hydrogène Inc.** (« SubCo ») a été formée. **QNB Metals Inc.** (la « Société ») détient une participation de 49,9 % et **RéSolve Énergie Inc.** (« RéSolve ») détient le reste.

Les termes renouvelés et mis à jour incluent une contrepartie de 4 000 000 d'actions ordinaires de QNB Metals et le paiement de 50 000 \$ versé à RéSolve Énergie.

RéSolve Hydrogène Inc (« SubCo ») détient désormais :

- **119 claims d'exploration minière** couvrant 6 613 hectares (66 km²) dans le nord du Québec, éligibles aux incitations fiscales accréditives. Les claims sont réputés receler des niveaux élevés d'hydrogène (les « Claims d'Hydrogène ») ;
- **Trois demandes de brevets en instance** pour la détection et la production d'hydrogène (la « Propriété Intellectuelle Hydrogène »).

La Société détient le droit exclusif jusqu'au 31 mars 2025 (« l'Option ») d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de RéSolve Énergie Inc. Cette Option donnerait à la Société un intérêt de 100 % dans les claims d'Hydrogène, la Propriété Intellectuelle Hydrogène en instance de brevet, ainsi que dans d'autres initiatives énergétiques vertes également en instance de brevet, et des initiatives de développement déjà préqualifiées pour des subventions gouvernementales.

Ian C. Peres, chef de la direction, a commenté : *« La clôture de cette transaction sur l'hydrogène représente une étape importante pour nos actionnaires. Les travaux d'exploration sur le terrain, utilisant notre technologie de détection avancée, devraient commencer rapidement sur les claims hautement prometteurs connus pour contenir des niveaux élevés d'hydrogène. La diligence raisonnable se poursuit pour acquérir RéSolve, une option intéressante qui offrirait aux actionnaires un intérêt de 100 % dans les claims d'Hydrogène et la Propriété Intellectuelle Hydrogène, tout en élargissant le portefeuille de la Société à d'autres initiatives d'énergie verte déjà préqualifiées pour des subventions gouvernementales. »*

L'hydrogène blanc, également appelé hydrogène naturel, est un gaz propre, incolore et inodore, sans émission de carbone, qui se forme naturellement dans la croûte terrestre, offrant une alternative aux combustibles fossiles. Contrairement aux réserves de combustibles fossiles en déclin, l'hydrogène naturel se renouvelle en continu. L'hydrogène blanc n'est pas un combustible fossile et ne produit pas de dioxyde de carbone ou d'autres gaz à effet de serre nuisibles. Il offre la possibilité d'obtenir un hydrogène à faible coût et à faible empreinte carbone à l'échelle industrielle, tout en éliminant les émissions de gaz à effet de serre générées par d'autres technologies d'hydrogène, comme l'hydrogène gris et bleu.

La Société annonce également qu'Ian C. Peres a été nommé président et chef de la direction, remplaçant Stéphane Leblanc, qui continue de siéger au conseil d'administration.

Les informations scientifiques et techniques contenues dans ce communiqué de presse ont été examinées et approuvées par Bernard Granger, géo., une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.



À propos de QNB

QNB Metals explore l'hydrogène naturel ou blanc en Ontario et au Québec, en utilisant une technologie de détection en instance de brevet sur des claims hautement prometteurs connus pour contenir des niveaux élevés d'hydrogène. La société détient également le projet Kingsville Salt Reservoir en Nouvelle-Écosse.

Au nom du Conseil d'administration,
Ian C. Peres, CPA, CA
Président & Chef de la Direction

Les documents publics de QNB peuvent être consultés sur www.sedarplus.ca

Ni le CSE, ni ses fournisseurs de services réglementaires n'assument la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué.

Ce communiqué contient certaines « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. Ces déclarations reposent sur des estimations et hypothèses jugées raisonnables, mais sujettes à des risques et incertitudes pouvant entraîner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux anticipés.